

Portes Ariège Pyrénées

Communauté de Communes

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PLAN D'ACTION

POUR UNE GOUVERNANCE EFFICIENTE ET STRUCTURÉE, EN COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1. Définir une gouvernance territoriale
2. Développer un travail partenarial efficient

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE D'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE SUR MESURE ET RÉSILIENTE

3. Décliner une stratégie foncière intégrant la transition écologique et énergétique du territoire et des acteurs économiques – *document annexe*

Sommaire détaillé du Schéma d'Aménagement des ZAE

- **Segmentation des zones d'activités selon le niveau d'intérêt de la zone**
- **Stratégie d'opération par zone d'activités avec préconisations des premières actions à mener**
 - Espaces à requalifier et aménager
 - Espaces à requalifier et densifier
 - Espaces à aménager
- **Guide d'aménagement décliné autour de 5 défis**
 - Rationalisation de la consommation de l'espace
 - Gestion raisonnée des ressources
 - Économie d'énergie
 - Renforcement de la biodiversité
 - Valorisation et respect des paysages et de la qualité de vie

Développer un parcours résidentiel territorialisé, en lien avec les filières porteuses

4. Fiche de préconisations secteur SUD
5. Fiche de préconisations secteur NORD-EST
6. Fiche de préconisations secteur NORD-OUEST

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE

7. Accompagner les acteurs économiques à s'inscrire dans une démarche de développement durable
8. Valoriser la création et les projets développés sur le territoire en renforçant les partenariats territoriaux
9. Animer les espaces économiques et les réseaux associés, *notamment intégrer les réseaux régionaux*, permettant de favoriser les synergies entre les acteurs

RENFORCER ET VALORISER LES COMPÉTENCES DU TERRITOIRE

10. Valoriser l'offre de formation existante et les métiers du territoire de manière partenariale
11. Soutenir le développement d'une dynamique de GPEC filière

DÉVELOPPER L'IMAGE DU TERRITOIRE AFIN D'ÊTRE CONNU ET RECONNU COMME UN TERRITOIRE D'ACCUEIL ÉCONOMIQUE

12. Favoriser l'attractivité du territoire par le développement de la multimodalité des plateformes de fret
13. Mettre en place une stratégie de communication spécifique pour les ZAE
14. Définir une stratégie de communication basée sur le récit partagé du territoire

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Structurer et faciliter la mise en œuvre de ce Schéma**
- **Favoriser la coordination et le travail entre les communes et l'intercommunalité**
- **Optimiser les moyens organisationnels, humains et financiers à déployer pour l'exercice des compétences en développement économique**
- **Suivre la mise en œuvre du plan d'action au travers d'indicateurs**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le présent Schéma de Développement Economique vise à définir une ambition économique, partagée entre les communes et l'intercommunalité de la CCPAP, et traduite à travers de ce plan d'action, dont la réalisation est conditionnée :

- **D'une part, à la mise en place d'une coopération renforcée entre les communes et l'intercommunalité ;**
- **D'autre part, à l'attribution de moyens organisationnels, humains et financiers.**

Le déploiement de la feuille de route implique la **mise en place d'une gouvernance territoriale** permettant de définir un mode d'organisation clair et optimal, **en s'appuyant et en renforçant les structures existantes** afin d'éviter une démultiplication des instances et un éparpillement des moyens humains.

RAPPEL SUR LES COMPÉTENCES

Pour rappel, la loi NoTRE, adoptée en 2015, a réparti les compétences entre les communes et les EPCI : ainsi sur le territoire de la CCPAP, **le commerce est une compétence communale tandis que le développement économique est une compétence intercommunale.**

Dans le contexte actuel de renforcement de l'intercommunalité et de l'intégration des enjeux de planification sur le territoire, la CCPAP prendra en considération le volet commercial, son emprise foncière et son développement dans la stratégie de développement économique globale du territoire (SCOT, PLUi...).

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

La CCPAP souhaite s'appuyer sur les instances existantes. Cette gouvernance pourrait être formalisée avec deux volets :

- Un volet **organisationnel et de pilotage** du SDE : la commission économique
- Un volet **logistique et d'animation** du SDE : la direction économique

La commission économique, instance déjà structurée sur le territoire et qui se réunit 2 à 3 fois par an, **peut porter ce rôle de pilotage et de suivi de mise en œuvre du Schéma**, dans une logique de concertation équilibrée entre les communes et l'intercommunalité. **La direction économique de la CCPAP aurait le rôle d'animation des dynamiques autour du SDE et de la mise en œuvre des fiches actions.**

→ **L'implication des communes**, bien qu'elles n'aient pas la compétence développement économique, **est nécessaire pour la bonne mise en œuvre de ce Schéma**, en particulier pour celles dotées de ZAE sur leur territoire.

Une méthodologie de travail doit être mise en œuvre afin de renforcer la coopération entre l'intercommunalité et les communes, et pour assurer le suivi des projets sur le territoire. La fréquence de ces réunions sera déterminée par la direction économique et en fonction des besoins identifiés. Ces temps de travail pourront :

- Impliquer les techniciens et chargés de mission, entre les directions générales, ou encore entre les Vice-Présidents sur des thématiques spécifiques – les partenaires et institutionnels pourront également être conviés
- Faire le lien avec les référents Petite Ville de Demain, Contrat Bourg Centre, Action Cœur de Ville, ou encore le réseau Territoires d'industrie...
- Mettre en place des temps d'échanges sur des retours d'expériences

MODALITÉS DE SUIVI & ÉVALUATION DU SCHÉMA ET DE RÉVISION DU PLAN D'ACTION

La mise en place d'un suivi de la mise en œuvre des actions est essentielle :

- Il s'agira de définir une organisation opérationnelle permettant la collecte et le suivi de ces indicateurs – Suivi annuel des données à mettre en œuvre
- **À mi-parcours, prévoir une révision du plan d'action**, au regard de l'avancement de mise en œuvre des actions

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 1.1.3 Favoriser l'efficacité de l'action de l'intercommunalité
- 1.2.2 Développer la coopération entre les collectivités
- 3.1.1 Se doter d'outils d'orientation et de planification économique

PRIORITÉS

PHASAGE

 **Court terme**
 Moyen terme
 Long terme

PRIORITÉ

 **Haute**
 Moyenne
 Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

GOVERNANCE

Temps de travail et réunions – échéance à définir (environ tous les trimestres)

SUIVI ET ÉVALUATION

Bilans annuels des indicateurs de suivi des actions

RÉVISION

Révision de la feuille de route

Évaluation finale de la démarche

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Il s'agit principalement de mettre en œuvre et d'animer la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Développement Economique

→ Chargé de développement économique pour assurer la mise en œuvre et la coordination des actions

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP
en coopération avec les communes

OUTIL D'ÉVALUATION

- Nombre d'instances et de réunions organisées annuellement pour la mise en œuvre et le suivi du Schéma
- Fréquence du suivi de l'état d'avancement des actions
- Révision du plan d'action réalisée
- Évaluation finale du schéma de développement économique

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Faciliter la mise en œuvre de ce Schéma**
- **Travailler de manière coordonnée et efficiente avec l'ensemble des partenaires du territoire**
- **Favoriser la connaissance du territoire au travers de l'expertise des partenaires**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Afin de mettre en œuvre de Schéma et les actions associées, il est nécessaire **d'inclure l'ensemble des partenaires présents sur le territoire dans cette dynamique**. Le territoire de la CCPAP doit s'appuyer sur ces partenaires engagés (institutionnels, consulaires, structures d'accompagnement des entreprises, ...) dans un **véritable travail partenarial**. Cette coopération est l'une des clés de réussite de ce Schéma.

Ce travail de coopération nécessitera d'être défini avec chacun des partenaires de la CCPAP. Pour ce faire, il sera nécessaire d'organiser, au deuxième semestre 2024, dans un premier temps une réunion de travail permettant de **définir les axes de coopération possibles avec ces partenaires**. Cette coopération pourra être formalisée à travers la mise en place d'une convention partenariale.

Ensuite, des réunions de travail et des temps d'échanges pourront être régulièrement organisés avec les partenaires. Dans cette logique, ils **pourront être inclus**, selon les thématiques abordées, aux réunions de travail organisées dans le cadre de ce Schéma.

Les axes de coopération pourront porter sur :

- Sur la **communication** : capitaliser sur les actions menées par les partenaires pour s'inscrire dans leur synergie, comme par exemple
 - Dans ce sens, un **agenda économique** pourra être défini avec les partenaires permettant d'identifier les évènements clés pour le territoire et la manière dont la CCPAP peut s'impliquer
 - Formaliser un **guide d'accompagnement** à destination des entreprises
- Sur les **outils Data-SIG** :
 - Présentation des outils Data-SIG des partenaires, permettant à la CCPAP de comprendre dans quelle mesure le territoire peut les mobiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un outil type « **Observatoire économique** » (incluant le commerce) → cette étape permettra de définir **les modalités de mise en œuvre (fréquence de mise à jour et données pouvant être publiées)** : comment, à partir des travaux des partenaires, la CCPAP peut formaliser une dynamique de communication sur les données économiques du territoire, comme [l'Atlas des zones d'activités](#) ?
 - Définition **des modalités de communication** : créer une page internet dédiée à l'observatoire permettant de centraliser les données disponibles (renvoi vers le site des partenaires)
 - Élaborer un fascicule de communication avec les données clés du territoire

Cette action a pour objectif de **renforcer la connaissance des dynamiques du tissu économique** sur le territoire afin de :

- Mesurer l'impact des politiques publiques – outil de pilotage
- Valoriser le territoire et mieux accompagner les entreprises dans leur développement
- Proposer chaque année, **une rencontre avec les acteurs économiques du territoire**, permettant de réunir l'ensemble des acteurs et parties prenantes pour présenter des données de l'observatoire

Exemples d'observatoires : [Le Pays basque](#), [Brest](#), [Blois](#)

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 3.1.1 Se doter d'outils d'orientation et de planification économique
- 1.1.2 Développer une stratégie de communication ambitieuse à destination de nos publics cibles
- 1.2.2 Développer la coopération entre les collectivités

PRIORITÉS

PHASAGE

 Court terme
 **Moyen terme**
 Long terme

PRIORITÉ

 Haute
 **Moyenne**
 Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

**MISE EN PLACE
DES
PARTENARIATS**

Réunion
partenariale
septembre
2024

Temps de travail réguliers avec les partenaires

OBSERVATOIRE

Publier régulièrement (à définir) les données des partenaires sur le tissu économique du territoire

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS A MOBILISER

Il s'agit principalement de mettre en œuvre et d'animer les partenariats avec les différentes structures d'accompagnement, consulaires et institutionnels

Moyens humains :

- Chargé de développement économique
- Chargé de communication
- Stagiaire

Financement :

- SIG
- Évènementiels
- Impression

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP
en lien avec les communes

PARTENARIATS

- Institutionnels : Département – Région
- Ad'Occ
- Consulaires
- Partenaires : 3A – BGE – Initiative Ariège – Pôle emploi -
- Territoires d'Industrie

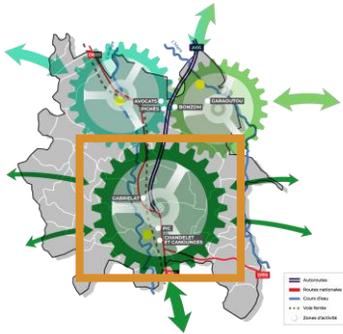
OUTIL D'ÉVALUATION

- Nombre de réunions de travail organisées avec les partenaires
- Nombre de conventions partenariales établies
- Mise en œuvre d'un observatoire et de son suivi

ENJEUX

- Le secteur Sud est un sous-espace pouvant jouer un rôle de **locomotive économique** et permettant de faire **rayonner une dynamique de redéploiement de l'économie productive sur l'ensemble du territoire**
- Au regard des dynamiques de desserrement des activités observées sur la région toulousaine - une opportunité pour le territoire - **prioriser les typologies d'entreprises à accueillir sur les zones d'activités du secteur est nécessaire, en faisant de l'une des zones UNE DESTINATION ÉCONOMIQUE EN SOI**
- **Un besoin en foncier brut estimé à 59,7ha à mettre en perspective des surfaces disponibles potentielles de 61,7ha identifiées sur les 4 ZAE**
 - La totalité de ce foncier permettrait d'assurer le besoin estimé en foncier
 - Cependant, seuls 32,55ha sont sous maîtrise foncière publique, permettant de garantir un peu plus de la moitié des besoins estimés, et dont **l'effectivité n'est pas garantie à 100% au regard des contraintes d'aménagement à anticiper sur ces espaces.**

À noter l'opportunité pour le territoire d'une réserve foncière autour de 15ha et actuellement sous maîtrise privée, sur la commune de la Tour-du-Crieu, fléchée vers le développement économique.



POSITIONNEMENT DONT DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES À CIBLER

- **La zone Le Pic porte une dynamique importante du fait de son positionnement et de son insertion dans le tissu urbain de Pamiers, et de sa proximité avec les infrastructures de transports (gare SNCF à proximité, etc.) → la zone du Pic doit être positionnée comme une zone d'accueil pour les activités artisanales du territoire**
 - Une dynamique sur laquelle s'appuyer pour **réaffirmer une véritable trajectoire d'économie productive**, à renforcer autour de l'économie de la connaissance, dans un redéploiement de l'économie productive permettant d'impulser une dynamique sur l'ensemble du territoire de la CCPAP
 - **Réimpulser une dynamique autour des activités productives, de l'industrie des matériaux du futur et de l'industrie agroalimentaire & des agroéquipements**, avec de nombreuses compétences souches présentes à valoriser, en lien avec les entreprises présentes
 - La logistique et le commerce de gros**, avec un potentiel stratégique fort venant en support de l'économie productive
 - **Des opportunités avec le développement des embranchements fer avec l'ITE sur la zone de Gabrielat à Pamiers**
- Sur la zone de GABRIELAT, la CCPAP souhaite **favoriser l'économie circulaire et de la déconstruction en appuyant l'installation d'entreprises exerçant dans les activités de recyclage et de réemploi de matériaux et de pièces**

PRÉCONISATIONS DE PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE

Le territoire ne positionne pas de projets d'immobilier spécifiques pour le secteur SUD, cependant la CCPAP souhaite :

- Soutenir les projets d'immobiliers d'entreprises pouvant émerger
- Étudier l'opportunité de développer un immobilier d'entreprises, comme par exemple le développement d'un village artisanal, en fonction des besoins et des opportunités pouvant se présenter (notamment avec l'émergence de nouvelles friches)

Cette dynamique pourrait être renforcée avec :

- Une offre de services sur les zones d'activités
- Une offre de restauration et une meilleure connexion de ces zones avec les centres-villes et centres bourgs
- Le développement de la multimodalité des voies de circulation sur les zones

Phasage : Long terme

Priorité : Basse

Lien avec le projet de territoire :

- 3.1.6 Mettre en place une stratégie foncière de soutien au parcours résidentiel des entreprises

ENJEUX

- Le secteur Nord-Est est un sous-espace qui accueille des entreprises d'importance avec **un fort potentiel de développement**, mais les zones aujourd'hui sont quasiment saturées
→ **Une dynamique à accompagner en proposant une offre foncière et immobilière adaptée**
- Cette dynamique doit s'inscrire dans **une trajectoire de développement économique globale** et en cohérence avec l'ensemble du territoire permettant ainsi de créer des synergies entre les Domaines d'Activités Stratégiques
- Un **positionnement stratégique des zones de Pignès et de Garaoutou, à proximité de la Métropole de Toulouse** et pouvant répondre aux besoins de desserrement des activités observées sur la région toulousaine
- **Un besoin en foncier brut estimé à 46,8ha à mettre en perspective des surfaces disponibles potentielles de 114ha identifiés sur les 3 ZAE → des opportunités pour développer une offre permettant de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire**

Les ZAE de Pignès et de Bonzom portent **un potentiel foncier et d'attractivité au regard de leur proximité directe à l'échangeur autoroutier pour l'accueil d'entreprises importantes** (notamment « tracteurs » de chaîne de valeurs).

La ZAE Garaoutou doit servir **à développer une nouvelle offre foncière et/ou immobilière aux activités artisanales locales**

POSITIONNEMENT DONT DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES À CIBLER

- Un bassin d'emplois fort autour de **l'industrie des matériaux et de l'éco-construction**, en particulier sur **l'artisanat**, pour le territoire : **une dynamique à accompagner et renforcer, dans une logique de soutien des entreprises endogènes et des porteurs de projet**
 - Ces **synergies et des compétences communes** entre les Domaines d'Activités Stratégiques sont à renforcer et développer dans une logique de redéploiement de l'économie productive sur l'ensemble du territoire
 - **Des capacités productives à redynamiser avec de l'immobilier dédié, permettant de stimuler les activités artisanales dont éco-construction** → La ZAE Garaoutou doit servir **à développer une nouvelle offre foncière et/ou immobilière aux activités artisanales locales**
 - **Des projets d'envergure à envisager sur les ZAE de Pignès et de Bonzom** qui portent **un potentiel foncier et d'attractivité au regard de leur proximité directe à l'échangeur autoroutier pour l'accueil d'entreprises importantes**

PRÉCONISATIONS DE PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE

Le territoire a d'ores et déjà engagé pour le secteur Nord-Est le projet immobilier suivant :

- **Projet MAZAPAP**, un hôtel d'entreprises / atelier relais sur le bâtiment en friche acquis sur la ZAE Pignès **permettant de soutenir l'artisanat et la petite économie productive locale**

Le projet devrait sortir fin 2024

Par ailleurs, le territoire ne positionne pas d'autre projet d'immobilier spécifique pour le secteur Nord-Est, cependant la CCPAP souhaite :

- Soutenir les projets d'immobiliers d'entreprises pouvant émerger
- Étudier l'opportunité de développer un immobilier d'entreprises, en fonction des besoins et des opportunités pouvant se présenter (notamment avec l'émergence de nouvelles friches)

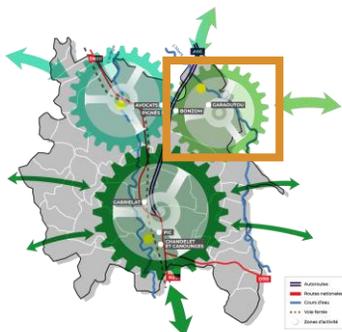
Cette dynamique pourrait être renforcée avec :

- Une offre de services sur les zones d'activités
- Une offre de restauration et une meilleure connexion de ces zones avec les centres-villes et centres bourgs
- Le développement de la multimodalité des voies de circulation sur les zones

Phasage : Court terme
Priorité : Haute

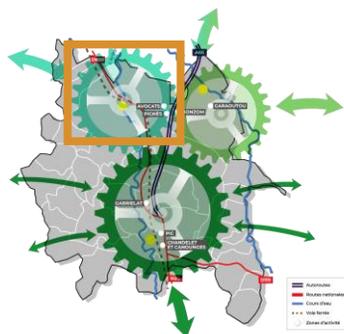
Lien avec le projet de territoire :

- 3.1.6 Mettre en place une stratégie foncière de soutien au parcours résidentiel des entreprises



ENJEUX

- Le secteur Nord-Ouest est un sous-espace qui doit se reconnecter avec l'ensemble du territoire, **afin de réimpulser une dynamique et des synergies entre les acteurs économiques du territoire**, avec une attention particulière sur le volet artisanal
- **Un besoin en foncier brut estimé à 11,8ha à mettre en perspective des surfaces disponibles potentielles de 27,8ha identifiées sur 1 ZAE**
 - La totalité de ce foncier permettrait s'assurer le besoin estimé en foncier et d'accueillir des projets type micro Gigafactories dans le cadre d'**une stratégie d'offre foncière dédiée à de l'accueil d'économie productive avec infrastructures dédiées**
 - Seuls 10,5ha sont sous maîtrise foncière publique, permettant de garantir la quasi-totalité des besoins estimés en foncier, hors projets de micro Gigafactories, mais une effectivité non garantie à 100% au regard des contraintes d'aménagement à anticiper sur ces espaces.



POSITIONNEMENT DONT DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES À CIBLER

- En s'appuyant sur les dynamiques portées par les deux autres sous-espaces du territoire, et des dynamiques autour de l'agrochaines - agro-industries et de l'éco-construction, avec un volet artisanal, **proposer une offre foncière, immobilière et de services adaptés à l'écosystème aux porteurs de projet et aux entreprises endogènes**
- **Envisager d'accueillir des projets de micro Gigafactories dans une logique de déploiement de l'économie productive sur le territoire** autour des Domaines d'activités porteurs du territoire et s'inscrivant dans les stratégies d'accélération France 2030

PRÉCONISATIONS DE PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE

Le territoire a d'ores et déjà, engagé pour le secteur Nord-Ouest le projet immobilier suivant :

- **Projet d'espace de corpo-working à Saverdun**, un lieu hybride pour soutenir le développement des entreprises

Par ailleurs, le territoire ne positionne pas d'autre projet d'immobilier spécifique pour le secteur Nord-Ouest, cependant la CCPAP souhaite :

- Soutenir les projets d'immobiliers d'entreprises pouvant émerger
- Étudier l'opportunité de développer un immobilier d'entreprises, en fonction des besoins et des opportunités pouvant se présenter (notamment avec l'émergence de nouvelles friches)

Cette dynamique pourrait être renforcée avec :

- Une offre de services sur les zones d'activités
- Une offre de restauration et une meilleure connexion de ces zones avec les centres-villes et centres bourgs
- Le développement de la multimodalité des voies de circulation sur les zones

Phasage : Moyen terme

Priorité : Moyenne

Lien avec le projet de territoire :

- 3.1.6 Mettre en place une stratégie foncière de soutien au parcours résidentiel des entreprises

Analyse de l'effectivité du potentiel foncier par zone d'activité

Commune	ZAE reconnue d'intérêt communautaire	Vocation	Superficie brute en ha	Surfaces disponibles potentielles en ha	Superficie du potentiel foncier avec maîtrise foncière publique (en ha)	Contraintes d'effectivité de l'offre foncière	Effectivité du potentiel foncier
Mazères	LES PIGNES	Mixte	35,1	22,4	18,5	Maitrise foncière partielle (82,6% du potentiel foncier) permettant de développer une première tranche d'aménagement à définir sur la zone AU	
	BONZOM	Logistique/industrielle	86,17	59,3	9,2	Maitrise foncière publique partielle (seulement 15% du potentiel foncier) et aménagement à définir, Zone de protection environnementale ZNIEFF de Type 2	
	GARAOUTOU	Mixte	49,7	32,3	1,9	Maitrise foncière publique partielle (moins de 6% du potentiel foncier) et aménagement à définir	
Pamiers	GABRIELAT	Industrielle	125,6	53,3	29,8	Maitrise foncière à engager et aménagement à définir sur la zone AU3D du PLU (16ha)	
	LE PIC	Mixte	73	7,9	2,6	Maitrise foncière publique partielle - Risque moyen à faible du PPRI de Pamiers sur la partie Est de la zone Projet de renouvellement urbain à définir autour du site des Abattoirs de Pamiers	
	CHANDELET	Comm.	8	/	/	Maitrise foncière privée	
	LES CANOUNGES	Comm.	10,7	0,5	0,15	Maitrise foncière publique partielle (30% du potentiel foncier en densification) et aménagement à définir pour un projet de densification urbaine ZAE entièrement soumise à la zone bleue (risque moyen et faible) du PPRI de Pamiers	
Saverdun	LES AVOCATS	Projet mixte	27,8	27,8	10,5	Maitrise foncière partielle (37,8% du potentiel foncier) mais permettant de développer une première tranche d'aménagement sur la zone AU	

Projection des besoins en foncier des Domaines d'Activités Stratégiques sur les 15 prochaines années (hors agriculture) par sous espace

*Estimation réalisée en fonction des capacités de chaque DAS de créer de l'emploi, par m² de SDP créé avec une hypothèse de densification du ratio emplois/m² → avec une hypothèse de nombre de projets par année

*Répartition des projections réalisées à partir des données INSEE et SIRENE

		INDUSTRIE	ARTISANAT	ACTIVITES TERTIAIRES/ BUREAUX / SERVICES	COMMERCE	ENTREPÔTS ET LOGISTIQUE	TOTAL
Secteur SUD	Cessible m²	214 591	26 376	39 493	25 188	111 910	417 557
	Cessible ha	21,5	2,6	3,9	2,5	11,2	41,8
	Brut m²	306 558	37 679	56 419	35 983	159 872	596 510
	Brut ha	30,7	3,8	5,6	3,6	16,0	59,7
Secteur NORD EST	Cessible m²	171 436	26 376	30 245	18 318	81 389	327 764
	Cessible ha	17,1	2,6	3,0	1,8	8,1	32,8
	Brut m²	244 908	37 679	43 206	26 169	116 270	468 234
	Brut ha	24,5	3,8	4,3	2,6	11,6	46,8
Secteur NORD OUEST	Cessible m²	56 630	5 861	7 749	2 290	10 174	82 703
	Cessible ha	5,7	0,6	0,8	0,2	1,0	8,3
	Brut m²	80 900	8 373	11 069	3 271	14 534	118 147
	Brut ha	8,1	0,8	1,1	0,3	1,5	11,8

7. Accompagner les acteurs économiques à s'inscrire dans une démarche de développement durable

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Sensibiliser les acteurs économiques de l'intérêt à s'inscrire dans cette démarche**
- **Accompagner et accélérer la transition écologique et énergétique des acteurs économiques**
- **Inscrire le territoire dans une logique de développement durable**

Pour rappel : La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste, pour une entreprise, à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à ses activités commerciales et à ses relations avec ses parties prenantes.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'objectif du territoire est de **sensibiliser** les acteurs économiques et de les **inciter à s'inscrire dans une dynamique de développement durable**. Pour ce faire, le territoire peut mettre en œuvre des actions de communication à destination des entreprises afin de les éclairer dans les démarches qu'elles peuvent engager.

Le territoire pourra dans cette logique, **soutenir les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale** (qui visent à optimiser l'organisation et les équipements dédiés à l'activité économique par la mise en place des réflexions sur la mutualisation de moyens, services et fonctions qui se feront plutôt à l'échelle de chaque parc.

COMMUNIQUER

- **Créer une page internet dédiée sur le site de CCPAP** permettant de présenter les structures pouvant les accompagner dans cette démarche en renvoyant vers leur site – ces informations pourraient également faire l'objet **d'un Guide destiné** et distribué auprès des entreprises du territoire – en s'appuyant sur l'expertise des consulaires et les institutionnels
- **Prévoir des publications sur les réseaux sociaux et le site de la CCPAP permettant de présenter les dispositifs et structures** pouvant accompagner les entreprises dans leur démarche – en collaboration avec les structures concernées – ces publications peuvent aussi être des repostes des publications de ces structures
- **Organiser des réunions de sensibilisation et d'information** sur des thématiques spécifiques, répondant aux besoins des entreprises. Ces temps d'échanges pouvant être organisés **en coopération avec les partenaires du territoire** – cf fiche n°2

Le renforcement de la chaîne de communication entre les partenaires et la CCPAP sur les dispositifs existants est essentiel. Au regard des nombreux dispositifs existants sur le territoire pour accompagner les entreprises dans cette démarche, l'enjeu sera principalement de faire connaître ces dispositifs auprès des acteurs économiques mais également auprès des élus.

SOUTENIR

Lors de la révision d'entreprises de l'aide à l'immobilier d'entreprises de la CCPAP, des critères liés au développement durable pourraient être inclus dans les critères d'attribution des aides.

ACCOMPAGNER

Le territoire a la volonté de s'inscrire dans **une démarche de développement durable**. Cette dynamique peut s'inscrire dans **une logique d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** qui vise à mener des actions sur un territoire avec un objectif : **optimiser les ressources présentes** (énergies, eau, matières, déchets, mais aussi les équipements et expertises). L'écologie industrielle et territoriale peut se décliner selon deux modalités :

- **Des synergies de substitution** qui portent sur la valorisation et l'échange de matière et d'énergie entre entités.
- **Des synergies de mutualisation** qui reposent sur des approvisionnements communs, des services communs et des partages d'équipements ou de ressources.

Dans le cadre de l'animation des zones d'activités du territoire, la CCPAP peut informer les entreprises sur les dynamiques EIT, en s'appuyant sur le [guide d'accompagnement](#) à la mise en œuvre d'une synergie d'Écologie Industrielle et Territoriale à destination des entreprises a été élaboré par l'ADEME, méthodologie des bonnes pratiques, **puis accompagner les initiatives et démarches qui pourraient émerger. L'objectif étant si possible de tendre vers la construction de véritables synergies entre les entreprises, qui doivent souvent se construire à des échelles plus larges, entre parcs d'activités.**

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 4-5 Privilégier l'utilisation du bois local dans les projets de construction, de réhabilitation et d'aménagement
- 4-11 Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques dans les zones d'activités intercommunales, notamment lors des projets d'extension
- 4-24 Analyser le développement de projets de production d'énergies renouvelables
- 4-25 Favoriser dans les règlements de zones l'exemplarité énergétique et écologique sur les zones d'activités économiques communautaires
- Cf les actions 2-1 à 2-12 sur la mobilité durable

7. Accompagner les acteurs économiques à s'inscrire dans une démarche de développement durable

PRIORITÉS

PHASAGE

 Court terme
 **Moyen terme**
 Long terme

PRIORITÉ

 Haute
 **Moyenne**
 Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

COMMUNIQUER - site internet

Mettre en place la page du site internet

Mise à jour de la page

COMMUNIQUER - publication

Prévoir des actions de communication d'une part au fil des opportunités des publications des structures d'accompagnement, d'autre part avec une fréquence de publication à définir

COMMUNIQUER - réunions

En lien avec la fiche n°3, de renforcement des liens avec les entreprises, et au regard des besoins identifiés, organiser des réunions d'information en coopération avec les partenaires (fréquence à définir)

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Chargé de développement économique
 Chargé de communication
 Chargé de mission environnement

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Institutionnels : Région (pacte vert notamment) – Département
- Ad'Occ
- Initiative Ariège
- Territoires d'industrie (consultation sur les besoins des entreprises)
- Consulaires
- Partenaires : Pôle Emploi – 3A – ADEME - BPE – BGE ...
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels – Fédérations - ...

OUTIL D'ÉVALUATION

- Mise en place de la page internet dédiée
- Nombre de publications postées
- Nombre de réunions organisées

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Soutenir les projets de développement sur le territoire**
- **Renforcer les démarches d'innovation et la réalisation de projets innovants**
- **Renforcer les partenariats avec les forces vives du territoire permettant de mettre en synergie les acteurs du territoire**
- **Rendre visible et renforcer les dispositifs d'accompagnement**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La pérennité des entreprises n'est possible que si elles arrivent à évoluer et s'adapter aux mutations du monde économique dans lequel elles s'insèrent. Dans cette optique, la place accordée au développement, à l'adaptation et à l'innovation est primordiale. Les porteurs de projets, les entrepreneurs et les autoentrepreneurs doivent donc être accompagnés dans leurs démarches d'évolution, de mutation ou de transition.

FAIRE ÉTAT DES LIEUX

Faire un état des lieux des structures, des acteurs, des réseaux d'acteurs, et des dispositifs d'accompagnement pour bien identifier le « *qui fait quoi* » et mieux orienter les porteurs de projet sur le territoire : le plan Entreprendre de la Région, les services des consulaires, BGE ...

→ **Cet état des lieux devra s'appuyer sur l'expertise des institutionnels et sur les réseaux d'accompagnement existants**

CENTRALISER L'INFORMATION

Afin de mieux accompagner les porteurs de projet sur le territoire, il sera nécessaire après cet état de lieux de :

- **Centraliser l'information**, avec une page internet dédiée sur le site de la CCPAP, renvoyant aux différentes structures d'accompagnement, et permettant de mieux flécher le parcours de création → Cette information pourra faire l'objet d'un Guide à destination des entreprises
- **Communiquer auprès des entreprises** sur les dispositifs et les structures qui accompagnent la création et le développement de projet
- **Communiquer auprès des élus** sur les dispositifs et les structures qui accompagnent la création et le développement de projet

PARTICIPER

Dans cette dynamique d'accompagnement des projets sur le territoire, la CCPAP pourra **participer aux événements d'envergure départementale ou régionale** organisés par les partenaires pour faire connaître le territoire et valoriser les opportunités qu'il offre. Cette dynamique doit se faire en lien avec la fiche n°2 et la volonté du territoire de construire un agenda économique avec ses partenaires.

ACCOMPAGNER

En amont de la création et du développement de projet, il est nécessaire d'accompagner les jeunes vers la voie de l'entrepreneuriat. Pour ce faire des dispositifs tels les Junior-Entreprise ou 100 000 entrepreneurs, ce sont des structures qui présentent et diffusent la culture d'entreprendre auprès des jeunes en formations. La Région soutient cette dynamique, et le territoire de la CCPAP pourrait s'inscrire dans cette **dynamique en accompagnant et en soutenant les actions de ces structures et en facilitant les échanges entre les réseaux d'entreprises et de la formation.**

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 3-5 Identifier des espaces d'accueil dans les centres-bourgs et apporter une aide en ingénierie à la dynamique de création d'espaces de coworking
- 3-6 Formaliser l'accompagnement des porteurs de projet en renforçant les partenariats avec les structures d'accompagnement et les pépinières d'entreprise
- 3-11 : Réaliser de l'immobilier d'entreprise

PRIORITÉS

PHASAGE

-  **Court terme**
- Moyen terme
- Long terme

PRIORITÉ

-  Haute
- Moyenne**
- Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX CENTRALISER L'INFORMATION

En s'appuyant sur les structures et plateformes existantes, identifier les dispositifs d'accompagnement
Créer une page web dédiée sur le site de la CCPAP



Mise à jour de la page web

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Chargé de développement économique
Chargé de communication

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Réseaux d'entreprises
- Consulaires
- Institutionnels : Région – Département
- Ad'Occ
- Partenaires : BGE – Initiative Ariège – Pôle emploi – APEC....

OUTIL D'ÉVALUATION

- Mise en place de la page internet dédiée
- Mise à jour de la page
- Nombre de projets accompagnés par la CCPAP
- Évolution de la création d'entreprises sur le territoire

9. Animer les espaces économiques et les réseaux associés, notamment intégrer les réseaux régionaux **permettant de favoriser les synergies entre les acteurs**

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Renforcer les synergies entre les acteurs économiques du territoire**
- **Fédérer dans la convivialité, faire connaître la collectivité, créer des liens d'affaires**
- **Créer une dynamique de remontées d'informations**
- **S'inscrire dans l'animation économique territoriale aux côtés et en complémentarité des clubs d'entreprises**
- **Affirmer la présence de la collectivité dans l'écosystème économique, améliorer sa connaissance du tissu économique et renforcer les liens**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

ANIMER

- **Proposer un programme d'animation** : Cette action d'animation pourra prendre la forme de « *rendez-vous Eco* » (au minimum une fois par an) et pourra permettre de présenter les projets de la CCPAP, d'échanger avec les entreprises du territoire – faire une remontée de leurs besoins et leurs attentes -. Les partenaires du territoire pourront être associés à ces réunions, occasion de présenter un dispositif, une structure d'accompagnement, ...

Ces rencontres ne doivent pas être uniquement destinées aux entreprises implantées dans les ZAE, même si certaines réunions pourront y être organisées.

- **Des temps d'échanges privilégiés pourront être organisés avec certains acteurs économiques** d'importance pour le territoire – type repas d'ambassadeurs du territoire – permettant de renforcer les liens avec ces entreprises et le territoire

FORMALISER DES RÉSEAUX

La CCPAP n'a pas pour objectif d'être à l'initiative de la formalisation des réseaux sur les zones d'activités. Les modalités de structuration de ces réseaux pouvant être différents d'une zone à une autre. Cependant, **la CCPAP soutiendra toute initiative qui ira en ce sens**. Pour chaque réseau, une personne référente pourra être identifiée permettant de faciliter la remontée d'information avec la CCPAP.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 3-6 Formaliser l'accompagnement des porteurs de projet en renforçant les partenariats avec les structures d'accompagnement et les pépinières d'entreprise

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE

9. Animer les espaces économiques et les réseaux associés,
notamment intégrer les réseaux régionaux **permettant de favoriser
les synergies entre les acteurs**

PRIORITÉS

PHASAGE

 **Court terme**
 Moyen terme
 Long terme

PRIORITÉ

 **Haute**
 Moyenne
 **Basse**

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

**FORMALISER -
ANIMER**

Rencontres avec les entreprises – fréquence à définir

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Chargé de développement économique
Chargé de communication

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Institutionnels : Région – Département
- Ad'Occ
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Fédération d'entreprises
- Consulaires
- Partenaires : BGE – Initiative Ariège – Pôle emploi – APEC....

OUTIL D'ÉVALUATION

- Nombre de rencontres organisées
- Mobilisation des entreprises à ces rencontres

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Valoriser les parcours professionnels et les opportunités qu'offre le territoire**
- **Valoriser les métiers et les compétences, en lien avec les entreprises**
- **Renforcer les liens entre les structures de formation et les entreprises**
- **Maintenir les jeunes sur le territoire**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La formation et l'apprentissage relèvent des compétences de la Région, cependant, la CCPAP peut se saisir du sujet et s'inscrire dans une dynamique de valorisation de l'offre et des métiers sur son territoire. Il est nécessaire de distinguer :

- L'offre de formation initiale : s'inscrit dans un cursus scolaire classique, à destination des jeunes
- L'offre de formation continue : destinée aux professionnels entrepreneurs jeunes diplômés salariés qui ont besoin de développer des compétences spécifiques

COMMUNIQUER

- **Communiquer sur l'offre de formation initiale** sur le territoire ainsi que **les structures de formation continue**, en s'appuyant sur le recensement fait par les partenaires, au travers une **page internet dédiée** sur le site de la CCPAP
- **S'appuyer sur les dynamiques existantes**, comme les salons d'envergure locale, départementale ou régionale à destination notamment des jeunes et des familles, occasion pour le territoire de valoriser la formation et les métiers du territoire (ex : salon TAF ou encore actions sur les filières et métiers de demain, les Nuits de l'Orientation, les portes ouvertes des lycées, ou encore les semaines dédiées à une filière comme la semaine de l'Industrie)

IDENTIFIER LES BESOINS

- Profiter des rencontres avec les entreprises pour **identifier les besoins en compétences** et donc en formation sur le territoire dans une logique de faire **une remontée d'information aux différents partenaires**
- Les rencontres avec les entreprises peuvent être l'occasion de leur **présenter les filières de formation initiale présentes sur le territoire** (en lien avec les structures de formation)

Dans cette logique, la CCPAP pourra s'impliquer dans les différentes instances tel que le service public de l'emploi, afin de faire cette remontée d'information des besoins

ACCOMPAGNER – SERVICES AUX ÉTUDIANTS (cf les actions du Projet de territoire)

- Développer une offre de **logements adaptés aux étudiants**
- Favoriser les **mobilités** sur le territoire afin de garantir l'autonomie des jeunes

DÉVELOPPER

Au regard de l'offre existante et de son taux de remplissage, et en fonction des besoins des acteurs économiques du territoire, la CCPAP pourrait envisager de soutenir la création d'un **espace de formation, un bâtiment totem permettant d'impulser une réelle dynamique sur le territoire autour de l'économie de la connaissance**, du type [Cité de la Formation à Marmande](#) par exemple qui accueille, développe l'offre de formation et fait le lien avec les besoins des acteurs économiques du territoire ou encore un [campus connecté](#), un lieu où les jeunes peuvent étudier à distance, avec un tutorat, dans des formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir **une vision sur les besoins en compétences dans les années à venir – réaliser d'une GPECT –, de mener une étude de faisabilité** pour la création de cet espace et de **mobiliser les acteurs économiques et les jeunes** du territoire autour de ce projet.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 3-23 Recenser et faire remonter les besoins en formation de la Région
- 3-24 Créer d'une bourse de l'emploi et du stage
- 3-25 Inciter le développement de l'offre de formation supérieure
- 2-31 Améliorer l'accès au logement des jeunes et pérenniser leur ancrage sur le territoire
- 2-44 Réfléchir sur le regroupement des structures d'information et d'orientation des jeunes dans un point d'accueil central à Pamiers et à Saverdun proposant des actions hors les murs pour « aller vers »
- 2-45 Relayer la communication des acteurs et des dispositifs jeunesse pour développer l'information, l'accueil, l'écoute et l'orientation des jeunes
- Cf les actions 2-1 à 2-12 sur la mobilité durable

PRIORITÉS

PHASAGE

 Court terme
 **Moyen terme**
 Long terme

PRIORITÉ

 Haute
 Moyenne
 **Basse**

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

COMMUNIQUER



IDENTIFIER LES BESOINS

Pour fil des rencontres avec les entreprises, identifier leurs besoins en emplois et en compétences afin de faire une remontée d'information auprès des partenaires

ACCOMPAGNER – SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Cf projet de territoire

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Chargé de développement économique
Chargé de communication

Etude de faisabilité pour un espace formation par un prestataire externe : 35K-55K€

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Institutionnels : Région – Département
- Structures de la formation – AD'OCC – Education Nationale
- Acteurs de l'emploi et de l'insertion : France Travail
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Chambres consulaires
- Banque des territoires

OUTIL D'ÉVALUATION

- Évolution de l'offre de formation et du taux de remplissage
- Évolution du nombre d'emplois sur le territoire et évaluation des tensions sur le marché du travail
- Nombre d'actions de communication mises en œuvre
- Fréquence des réunions/ temps d'échanges entre les acteurs économiques et les structures de la formation
- Nombre de logements développés destinés aux étudiants

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Anticiper les mutations économiques et les évolutions de l'emploi sur le territoire**
- **Renforcer l'adéquation entre les besoins en compétences des entreprises dans les domaines d'activités stratégiques pour le développement du territoire et l'offre de formation/alternance proposée par les établissements de formation**
- **Soutenir les dynamiques d'emplois et de compétences associées aux filières clés du territoire**

LA DÉMARCHE GPECT

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement et les mutations d'un territoire. Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emplois et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs. La GPECT est un outil partagé, au service de tout le territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des politiques nationales pour l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

UNE GPECT ADAPTÉE AUX BESOINS EN COMPÉTENCE DU TERRITOIRE

La CCPAP est un territoire avec des compétences avérées mais **une offre de formation supérieure restreinte** et un manque de visibilité sur le territoire. La CCPAP, territoire industriel, dispose d'une offre de formation industrielle très restreinte, qui ne va pas au-delà du post bac. Les entreprises du territoire font face actuellement à **des difficultés de recrutement, avec une inéquation de leurs besoins en termes de formation, compétences et savoir-faire avec les demandeurs d'emploi**. Ces difficultés ne vont pas se résorber dans les prochaines années, ce sont des besoins qu'il est nécessaire d'anticiper de manière collective. Il sera donc essentiel pour le territoire de s'inscrire dans une dynamique GPECT, spécifiquement sur les filières clés du territoire : AGROCHAINES, ECO-CONSTRUCTION, INDUSTRIE DES MATÉRIAUX DU FUTUR, ÉNERGIES, SANTÉ ET ÉQUIPEMENT et LOGISTIQUE.

S'INSCRIRE ET SOUTENIR LES DYNAMIQUES GPEC FILIÈRE

La CCPAP n'a pas la compétence formation, cependant elle peut soutenir et s'inscrire dans les dynamiques GPECT impulsées par les partenaires et soutenir les projets d'entreprises

- **Participer aux échanges et tables rondes** organisées par les partenaires (institutionnels et entreprises) qui **souhaiteraient impulser ce type de démarche pour comprendre les besoins et les attentes des acteurs économiques**

À noter :

- *Un AAP a été validé sur un EDEC - Engagement développement de l'emploi et des compétences – sur la filière Électrification des Véhicules, à l'échelle départementale : cette démarche partenariale inclue les territoires, une opportunité pour la CCPAP de s'inscrire dans cette démarche*
- *Au travers des dynamiques Territoires d'industrie – initiative de reconquête industrielle –, une dynamique d'identification des besoins en compétences des acteurs sera engagée*

En parallèle, d'autres réflexions pourront être menées sur :

- Sur les **nouvelles façons d'appréhender le travail**, notamment depuis la crise sanitaire (travail qui a du sens, avec des valeurs portées par l'entreprise, développement du télétravail, Économie Sociale et Solidaire, Économie circulaire...)
- **L'orientation des collégiens/lycéens**, avec par exemple avec des ateliers de découverte des métiers en lien avec les entreprises du territoire (présentation des métiers, visites d'ateliers,...) – en coopération avec les partenaires

- 3-23 Recenser et faire remonter les besoins en formation de la Région
- 3-24 Créer d'une bourse de l'emploi et du stage
- 3-25 Inciter le développement de l'offre de formation supérieure
- 2-31 Améliorer l'accès au logement des jeunes et pérenniser leur ancrage sur le territoire
- 2-44 Réfléchir sur le regroupement des structures d'information et d'orientation des jeunes dans un point d'accueil central à Pamiers et à Saverdun proposant des actions hors les murs pour « aller vers »
- 2-45 Relayer la communication des acteurs et des dispositifs jeunesse pour développer l'information, l'accueil, l'écoute et l'orientation des jeunes
- Cf les actions 2-1 à 2-12 sur la mobilité durable

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

PRIORITÉS

PHASAGE

Court terme
Moyen terme
▶ **Long terme**

PRIORITÉ

Haute
▶ **Moyenne**
Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

SOUTENIR LES DYNAMIQUES GPEC

Participer à l'ensemble des dynamiques autour de l'identification des besoins en compétences des entreprises et du développement de l'offre de formation,

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS À MOBILISER

Chargé de développement économique

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Institutionnels : Région – Département
- Structures de la formation – AD'OCC – Education Nationale
- Acteurs de l'emploi et de l'insertion : France Travail – ...
- Territoires d'industrie
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Chambres consulaires
- Banque des territoires

OUTIL D'ÉVALUATION

- Participation du territoire aux dynamiques partenariales

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Promouvoir et renforcer l'attractivité économique du territoire**
- **Disposer d'une zone logistique embranchée fer**
- **Lutter contre le changement climatique dont la sobriété énergétique**
- **Lutter contre les pollutions**
- **Rechercher les opportunités d'exploitation et les modalités de gestion de celle de la ZA Gabrielat**
- **Être facilitateur entre les différents partenaires économiques et industriels**

CONTEXTE

Situé sur la ligne de Portet-Saint-Simon à Puigcerda (frontière), le territoire de la CCPAP profite d'infrastructures de transport d'échelles régionale et nationale que sont l'autoroute A66 et la ligne ferrée n°672 000 de Portet-Saint-Simon à Puigcerda (frontière espagnole). Cependant, seul le transport routier est actuellement exploité.

Dans le cadre de la loi Climat, **la part du fret ferroviaire a pour objectif d'être doublée** (9% à 18% d'ici à 2030), avec des appuis et investissements de l'État.

Afin de répondre à ses engagements environnementaux, la CCPAP souhaite donc porter **un projet de développement et d'exploitation des opportunités infrastructurelles ferroviaires de son territoire.**

Trois installations terminales embranchées (ITE) sont actuellement existantes sur le territoire :

- Saverdun Nord (site de la gare),
- Saverdun Sud (Gravière DENJEAN)
- ZA GABRIELAT.

Seule l'ITE de Saverdun sud est exploitée par les gravières DENJEAN.

L'ITE de la gare de Saverdun est en milieu urbain contraint.

L'ITE de la ZA Gabrielat reste en devenir et nécessite des investissements pour la construction des voies et quais de chargement/déchargement.

L'objectif serait donc d'explorer les possibilités et les opportunités d'exploitation et les modalités de gestion de l'ITE de la ZA Gabrielat. Ainsi, cette action permettra de lancer la réflexion sur la pertinence de créer une plateforme multimodale, par effet d'opportunité lié à l'effectivité des infrastructures en devenir sur la ZA Gabrielat, en synergie avec son territoire d'insertion autour de la ligne ferroviaire de Portet-Saint-Simon à Puigcerda.

ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ ET LA FAISABILITÉ

Lancer une étude d'opportunité et de faisabilité d'un terminal de transport combiné sur l'ITE de la ZA Gabrielat (volets étude de marché spécifique, ferroviaire, flux combinés routiers et ferrés) et construire un partenariat avec les partenaires institutionnels identifiés afin de définir un projet pour l'ITE de Gabrielat.

→ **Avant de lancer cette étude, un groupe de travail avec des territoires et partenaires de la Haute-Ariège et /ou du département (notamment Territoires d'industrie) qui mènent également des réflexions sur le développement des ITE et du report modal pourrait être organisé afin de définir les axes de coopération possibles**

ACCOMPAGNER

Développer une double maîtrise d'ouvrage, patrimoniale et d'exploitation :

- Créer une SEM patrimoniale (CCPAP, commune de Pamiers, Région, Privés, etc.)
- Lancer un Appel à projet sur la base du programme économique avec projet de mise en locations et/ou en ventes de sous-secteurs du site pour choix opérateurs exploitants
- Mettre en place un GIE d'exploitation avec les opérateurs exploitants

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 2-13 : Mettre en place un plan de communication et d'animation de la stratégie mobilité CCPAP
- 3-10 Négocier l'optimisation de l'usage du rail pour le transport de marchandises

12. Favoriser l'attractivité du territoire par le développement de la multimodalité des plateformes de fret

PRIORITÉS

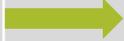
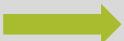
PHASAGE

 Court terme
 **Moyen terme**
 Long terme

PRIORITÉ

 **Haute**
 Moyenne
 Basse

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Etude d'opportunité & de faisabilité d'un terminal de transport combiné sur l'ITE de la ZA Gabrielat							
Lancement d'un AMI ou APP pour mise en place d'un opérateur gestionnaire du terminal de transport combiné							
Mise en place d'un GIE d'exploitation							

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS A MOBILISER

Chargé de développement économique
Services techniques

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- État au travers de « Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire »
- Institutionnels : Région – Département
- Territoires d'industrie
- Alliance 4F
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels

OUTIL D'ÉVALUATION

- Évaluation du besoin et de l'intérêt des entreprises à l'usage du rail pour le transport de marchandises
- Identification d'opérateurs ferroviaires portant un intérêt pour le projet de terminal de transport combiné
- Contractualisation avec un opérateur ferroviaire gestionnaire du terminal suite à l'AMI/ APP

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Faire connaître le territoire de la CCPAP et ses entreprises**
- **Valoriser les dynamiques sur les ZAE et les entreprises présentes**
- **Attirer de nouvelles entreprises et de nouvelles compétences sur le territoire**

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le territoire de la CCPAP est doté de 8 zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. Sur ces zones, des entreprises d'importances sont présentes et d'autres de plus petites tailles mais qui pourtant constituent le tissu économique du territoire et ses spécificités.

Valoriser les zones d'activités du territoire, les entreprises implantées ainsi que les dynamiques économiques présentes, au travers d'une communication spécifique autour des ZAE du territoire, **permettrait d'asseoir davantage la CCPAP comme un territoire d'accueil économique.**

VALORISER

L'une des premières actions que la CCPAP pourrait engager de **valoriser l'image des zones d'activités** en :

- **Définir une signalétique harmonisée** pour l'ensemble des zones d'activités – inclure les entreprises implantées sur les ZAE à ces réflexions pour mieux répondre à leurs besoins et attentes
- **Mettre en place cette nouvelle signalétique** permettant de mieux identifier les ZAE et les entreprises présentes
- **Améliorer les aménagements des zones** : circulation, mobilités douves, espaces verts,

MENER DES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLÉES

La CCPAP pourrait également mener des actions de communication ciblées sur les ZAE, en s'appuyant sur les dynamiques existantes comme l'Agence d'Attractivité de l'Ariège ou encore [l'Atlas des zones d'activités](#) ou [la bourse à l'immobilier](#) :

- **Présenter l'ensemble des zones d'activités et leurs spécificités** sur le site internet de la CCPAP – une page dédiée existe déjà mais celle-ci pourrait être plus détaillée – l'Atlas des zones d'activités, pouvant être outil fort sur lequel la CCPAP pourrait capitaliser, en fonction de ses besoins
- **Présenter les entreprises présentes sur les zones** et valoriser leurs compétences et leurs projets de développement → ceci pouvant être complété par **des témoignages d'entreprises déjà implantées** sur l'une des ZAE du territoire – une attention particulière sera portée sur les témoignages valorisant la qualité de vie sur les zones

À noter que des actions de communication à l'échelle du département ou de la région peuvent être engagées par les partenaires (comme par exemple des vidéos promotionnelles). Le travail de coopération de la CCPAP avec ses partenaires (*cf fiche n°2*) revêt un enjeu clé pour que **le territoire puisse s'inscrire dans des dynamiques supra-territoriales.**

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 1-1 Décliner l'identité graphique sur les supports de communication existants
- 1-6 Améliorer la communication à destination des publics cibles
- 3-3 Développer une visibilité spécifique dédiée à l'attractivité économique du territoire

DÉVELOPPER L'IMAGE DE LA CCPAP AFIN D'ÊTRE CONNU ET RECONNU COMME UN TERRITOIRE D'ACCUEIL ÉCONOMIQUE

13. Mettre en place une stratégie de communication spécifique pour les ZAE

PRIORITÉS

PHASAGE

-  Court terme
-  **Moyen terme**
-  Long terme

PRIORITÉ

-  **Haute**
-  Moyenne
-  Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

VALORISER

Définir une signalétique harmonisée pour les ZAE

Mettre en place cette signalétique
Améliorer les aménagements

COMMUNIQUER

Mettre en avant les spécificités des zones d'activités, les projets de développement et les entreprises implantées

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS A MOBILISER

Chargé de développement économique
Chargé de communication

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Communes
- Institutionnels : Région/Ad'Occ – Département
- Partenaires : 3A – Consulaires – ...
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Habitants

OUTIL D'ÉVALUATION

- Nombre d'outils de communication déployés
- Nombre de publications économiques sur le territoire

OBJECTIFS/ ENJEUX

- **Faire connaître le territoire de la CCPAP**
- **Valoriser les atouts du territoire et son tissu économique**
- **Être reconnu comme un territoire d'accueil économique**
- **Attirer de nouvelles entreprises et de nouvelles compétences sur le territoire**
- **Fédérer les acteurs économiques autour cette stratégie de communication**

FÉDÉRER AUTOUR DU RÉCIT ÉCONOMIQUE

Sensibiliser les acteurs économiques et les élus sur l'importance de développer un marketing territorial autour d'un récit partagé (*en annexe*) dans la construction d'une image fédératrice du territoire → **Cette communication doit s'inscrire dans une dynamique globale de valorisation du territoire et de sa qualité de vie** (économie, habitat, mobilité, services, ...)

DÉPLOYER DES OUTILS ADAPTÉS

- **Faire un état des lieux** des outils de communication actuels et des potentiels besoins : rapport d'évaluation de la stratégie de communication et promotion actuelle du territoire
- **Structurer la stratégie de communication et de promotion** et assurer son déploiement sur la CCPAP

Afin de déployer une stratégie de communication efficace et coordonnée, il est nécessaire de définir et de prioriser les cibles de cette stratégie :

- **Les entreprises** exogènes et endogènes (taille, typologie-domaines d'activités, objectif de développement, ...)
- **Les compétences** : typologie de profils recherchés selon les besoins des entreprises

S'APPUYER SUR LES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Cette stratégie de communication doit s'appuyer et capitaliser sur :

- **Les outils de communication existants à la CCPAP** : le site internet, les réseaux sociaux, le magazine communautaire, ...
- **Les événements organisés par la CCPAP**, comme par exemple les réunions avec les entreprises pour collecter des témoignages valorisant le territoire ou **auxquels la CCPAP participe**
- **Les partenaires faisant déjà la promotion du territoire – CCPAP ou Ariège** (*cf fiche n°2*) tel que l'**Agence d'Attractivité de l'Ariège**, la **marque Nôu** qui valorise la production locale et fait connaître l'Ariège sur l'ensemble du territoire national ou encore **la bourse à l'immobilier**

Ces canaux de communication sont des moyens pour la CCPAP de se faire connaître. Le territoire doit s'inscrire dans ces dynamiques départementales et régionales. Dans cette logique, le territoire pourrait accroître sa participation à **des salons économiques – des rencontres territoriales** (exemple du succès du Salon des communes et des intercommunalités de l'Ariège à Foix le 23 juin 2023), en associant les entreprises du territoire.

VALORISER

Outre les actions de communication des partenaires, le territoire pourra initier d'autres **actions de communication et de promotion du territoire**, notamment sur :

- Les filières porteuses
- Les entreprises « pépites » du territoire
- Les projets innovants qui se développent sur le territoire
- Les initiatives de transition écologique présentes sur le territoire en lien avec les entreprises implantées localement.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

- 1-1 Décliner l'identité graphique sur les supports de communication existants
- 1-6 Améliorer la communication à destination des publics cibles
- 3-3 Développer une visibilité spécifique dédiée à l'attractivité économique du territoire

DÉVELOPPER L'IMAGE DE LA CCPAP AFIN D'ÊTRE CONNU ET RECONNU COMME UN TERRITOIRE D'ACCUEIL ÉCONOMIQUE

14. Définir une stratégie de communication basée sur le récit partagé du territoire

PRIORITÉS

PHASAGE

- Court terme
- ➔ **Moyen terme**
- Long terme

PRIORITÉ

- Haute
- ➔ **Moyenne**
- Basse

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

DÉPLOYER DES OUTILS DE COMMUNICATION

Faire un état
des lieux-
définir de
nouveaux
outils

COMMUNIQUER

Identifier les actions des communications des partenaires sur lesquelles s'appuyer pour la promotion de la CCPAP

VALORISER

Mettre en avant, au moins une fois par an, dans une action de communication, une filière, un projet de développement, une initiative locale

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS A MOBILISER

Chargé de développement économique
Chargé de communication

MAITRISE D'OUVRAGE

CCPAP

PARTENARIATS

- Communes
- Institutionnels : Région/Ad'Occ – Département
- Partenaires : 3A – Consulaires – ...
- Entreprises – Clubs d'entreprises – Réseaux professionnels
- Habitants

OUTIL D'ÉVALUATION

- Réalisation de l'état des lieux
- Nombre d'outils de communication déployés
- Nombre d'actions de sensibilisation au marketing territorial
- Nombre de publications économiques sur le territoire
- Nombre de publication de la CCPAP valorisant les dynamiques locales

ANNEXES

La CCPAP est un territoire **d'Économie productive, stratégiquement situé aux portes de l'Ariège**, à 30min de Toulouse et sur la route des Pyrénées

Un territoire équilibré avec un **cadre de vie rural, de qualité et préservé, et une culture et un patrimoine riche à partager**

Avec une économie qui repose sur deux piliers historiques, **l'Industrie & l'Agriculture**, constituant l'ADN du territoire, qui s'inscrit dans **une trajectoire d'engagement vers la transition écologique** autour des **filières stratégiques**,

- **AGROCHAÎNE & AGRO-INDUSTRIES**
- **INDUSTRIE DES MATÉRIAUX DU FUTUR & ECO-CONSTRUCTION**
- **SANTÉ & ÉQUIPEMENT**
- **ÉNERGIES**

Le territoire se positionne comme **un laboratoire d'une économie décarbonée, engagé dans une trajectoire de développement durable et de coopération**

La CCPAP, un territoire pour **VIVRE, TRAVAILLER ET S'ÉPANOUIR**

→ **Un territoire de proximité et attractif pour tous**